



École Paul-Hubert

250, boul. Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 7A7
Téléphone : 418 724-3439
Télécopieur : 418 724-3471

Documents d'information aux parents
Année scolaire 2023-2024 - Parcours de formation axée sur l'emploi
Formation préparatoire au travail

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les disciplines et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante quand les exigences sont fixées pour l'élève :

- A L'élève répond de façon marquée aux exigences fixées pour lui
- B L'élève répond aux exigences fixées pour lui
- C L'élève répond partiellement aux exigences fixées pour lui
- D L'élève ne répond pas aux exigences fixées pour lui

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante quand les exigences sont fixées selon le programme :

- A L'élève répond de façon marquée aux exigences du programme
- B L'élève répond aux exigences du programme
- C L'élève répond partiellement aux exigences du programme
- D L'élève ne répond pas aux exigences du programme

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Chantal Quimper
Directrice adjointe, adaptation scolaire

Documents d'information aux parents – Année scolaire 2023-2024

Parcours de formation axée sur l'emploi - Formation préparatoire au travail

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Première communication écrite : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication déposée sur le portail parents-Mozaïk le 13 octobre 2023. 	Bulletin 1 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 30 août au 3 novembre 2023. ➤ Bulletin déposé sur le portail parents-Mozaïk le 15 novembre 2023. ➤ Rencontre avec les enseignantes en soirée le 16 novembre en soirée ou le 17 novembre 2023 en après-midi. 	Bulletin 2 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 6 novembre 2023 au 9 février 2024. ➤ Bulletin déposé sur le portail parents-Mozaïk le 21 février 2024. ➤ Possibilité de rencontre avec l'enseignante le 22 février 2024 en soirée. 	Bulletin 3 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 13 février au 21 juin 2024. ➤ Ce bulletin comprend également une cote finale pour les matières qui ne reviennent pas l'année suivante. ➤ Bulletin déposé sur le portail parents-Mozaïk le 10 juillet 2024.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

DISCIPLINE		Année de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
		An 1	An 2	An 3	En cours d'année
<u>FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire; • Lecture; • Communiquer oralement. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Productions écrites (critiques de films et de reportages); ➤ Tests sur les savoirs essentiels. ➤ Compréhensions de textes; ➤ Résumés de lecture. ➤ Exposés oraux (présentations de sujets variés); ➤ Évaluations dans différentes situations de la vie courante (ex : service à la clientèle lors de la vente de galettes, relations de travail).
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>MATHÉMATIQUE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation – problème; • Utiliser un raisonnement mathématique. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résoudre une situation-problème de la vie courante (budget- calcul des taxes, etc.); ➤ Évaluation des savoirs essentiels et des exercices de manipulation (monnaie, mesures, etc.).
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.

<u>ANGLAIS, LANGUE SECONDE</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Interagir oralement en anglais; • Lire écouter et visionner des textes variés; • Écrire des textes en anglais. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à des discussions orales en anglais (mises en situation, présentations orales, discussions) liées à la vie de tous les jours; ➤ Lecture de textes variés, écoute de textes variés en lien avec les expériences de vie, les fonctions de travail et les centres d'intérêt professionnels; ➤ Rédactions de textes en lien avec les besoins personnels et professionnels de l'élève.
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire son appartenance au territoire; • Construire son appartenance à la société québécoise. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Projets de recherche; ➤ Évaluation continue; ➤ Travaux divers; ➤ Compréhensions de lecture; ➤ Écoute de films et questionnaires en lien avec les films.
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>EXPÉRIMENTATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Théorie : Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique; • Pratique : Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques. 	Y			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examens théoriques, travaux écrits; ➤ Situations de laboratoire et réalisations technologiques.
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques; • Interagir dans divers contextes d'activités physiques; • Adopter un mode de vie sain et actif. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Évaluations pratiques en situations d'activités sportives (+ évaluations conjointes); ➤ Évaluations pratiques en situations d'activités sportives, collectives (+ évaluations conjointes); ➤ Évaluations pratiques et théoriques (auto-évaluation) Ex : Sécurité, hygiène, alimentation etc.
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.

<u>AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE</u>		X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examens théoriques et pratiques dans diverses situations de la vie courante; ➤ Travail d'équipe; ➤ Réalisation de divers projets.
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>SENSIBILISATION AU MONDE DU TRAVAIL</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Se représenter les exigences propres à différentes situations de travail; • Adopter les attitudes et le comportement appropriés. 	Y			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examens théoriques et pratiques dans les divers ateliers; ➤ Travail d'équipe; ➤ Réalisation de divers projets; ➤ Participer à des discussions orales sur le marché du travail (mises en situation). ➤ Plateaux de travail (cuisine et vélo).
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Cerner son profil personnel et professionnel; • Se donner une représentation du monde du travail. 	X			<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examens théoriques et pratiques dans diverses situations de la vie courante; ➤ Travail d'équipe; ➤ Réalisation de divers projets.
Compétence générale évaluée à la 2^e et 3^e étape : Travail d'équipe					
<u>INSERTION PROFESSIONNELLE</u>	•				

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.